



Conseil économique et social

Distr. générale
18 décembre 2020
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Cinquante-deuxième session

1^{er}-3 et 5 mars 2021

Point 4 g) de l'ordre du jour provisoire*

Questions soumises pour information : renforcement des capacités statistiques

Renforcement des capacités statistiques

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Établi en application de la décision 2020/211 du Conseil économique et social et conformément aux pratiques antérieures, le présent rapport donne un aperçu des activités menées récemment par la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat pour aider les pays à renforcer leurs capacités statistiques nationales en vue de mieux répondre aux enjeux associés au Programme pour le développement durable à l'horizon 2030. Il contient également des informations sur les efforts faits en collaboration pour synchroniser les initiatives et tirer parti des partenariats et de la coordination en matière de renforcement des capacités statistiques, ainsi que sur les nouveaux cadres stratégiques. Enfin, il renseigne sur les changements apportés au programme prévu en raison de l'impact de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). La Commission de statistique est invitée à en prendre note.

* [E/CN.3/2021/1](#).



I. Introduction

1. À la suite de l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030¹, une plus grande attention a été portée à la nécessité de renforcer les capacités statistiques des pays en développement pour leur permettre de mesurer et de suivre les progrès accomplis sur la voie des objectifs de développement durable, y compris les cibles et indicateurs qui leur sont associés, et d'en rendre compte. Le Programme 2030 exige expressément des États Membres qu'ils apportent, d'ici à 2020, un soutien accru au renforcement des capacités des pays en développement, le but étant de disposer d'un bien plus grand nombre de données de qualité, actualisées et exactes, ventilées par niveau de revenu, sexe, âge, race, appartenance ethnique, statut migratoire, handicap et emplacement géographique, et selon d'autres caractéristiques propres à chaque pays.

2. Le cadre mondial d'indicateurs destiné à permettre le suivi des objectifs de développement durable et des cibles connexes représente un défi considérable pour les producteurs de statistiques officielles. Il exige des pays qu'ils répondent aux nouveaux besoins en matière de données découlant du Programme 2030, y compris en définissant des objectifs et des indicateurs nationaux. En outre, l'élargissement et l'adaptation des systèmes statistiques nationaux et la rationalisation des pratiques se révèlent indispensables pour assurer la production, en temps voulu, de statistiques officielles.

3. Le Plan d'action mondial du Cap concernant les données du développement durable, lancé en janvier 2017 lors du premier Forum mondial des Nations Unies sur les données, a mis en évidence les insuffisances des programmes statistiques nationaux et de la coordination statistique s'agissant du suivi de la réalisation du Programme 2030. Il sert donc de feuille de route pour l'action de renforcement des capacités de la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat et des autres organismes internationaux, régionaux et nationaux participant à la production de statistiques officielles.

4. Le présent rapport donne un aperçu des activités de renforcement des capacités entreprises par la Division de statistique dans le cadre de son programme ordinaire de coopération technique ainsi que des projets récents et en cours financés par le Compte pour le développement et des donateurs. On trouvera des précisions supplémentaires sur les initiatives de renforcement des capacités de la Division dans des domaines de fond tels que les comptes nationaux, les statistiques démographiques et sociales, les statistiques commerciales, la comptabilité économique et environnementale et les mégadonnées dans les rapports thématiques soumis à la Commission de statistique.

II. Impact de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) sur les activités de renforcement des capacités statistiques

5. La pandémie de COVID-19 a beaucoup pesé sur l'exécution des activités de renforcement des capacités statistiques prévues pour 2020. Comme il n'a pas été possible de tenir des réunions en présentiel pendant la majeure partie de l'année, on s'est activement employé à faire usage des outils nouvellement disponibles – sans toutefois en ignorer les limites – pour modifier les activités initialement programmées, pour les remplacer par d'autres activités, ou encore pour

¹ Résolution 70/1 de l'Assemblée générale.

mettre au point de nouvelles activités répondant directement aux besoins en données découlant de la pandémie.

6. La Division de statistique a organisé en ligne plusieurs des réunions qu'elle prévoyait de tenir. Grâce à cette expérience et aux commentaires reçus d'autres utilisateurs, elle a constaté les limites de cette approche, notamment du point de vue de la durée à ne pas dépasser pour s'assurer la pleine attention des participants, les interactions pendant les réunions et les aspects techniques des services d'interprétation. Elle conçoit aujourd'hui ses activités virtuelles de façon à en maximiser l'efficacité compte tenu des problèmes susvisés. Il a fallu échelonner certaines réunions sur une plus longue période (en remplaçant, par exemple, une réunion de trois jours par des séances de deux heures par jour réparties sur six semaines), en alléger la teneur ou prévoir moins d'interactions que si elles s'étaient tenues en présentiel. Il a également été convenu que certaines réunions reposant principalement sur le dialogue ne se prêtaient pas à une tenue en ligne et se dérouleraient donc en présentiel courant 2021. Les réunions virtuelles ont incontestablement l'avantage, grâce aux progrès technologiques faits récemment, d'être accessibles à un plus grand nombre de personnes. La Division continue d'évaluer les différentes modalités possibles pour la tenue de réunions virtuelles afin d'en améliorer l'efficacité.

7. Au cours des dernières années, la Division de statistique a beaucoup progressé dans la mise au point de cours d'apprentissage en ligne, qui sont des programmes autonomes ou font partie intégrante d'activités hybrides de renforcement des capacités. La pandémie de COVID-19 a mis en évidence l'utilité de l'apprentissage en ligne et accéléré le développement de ces cours et leur application à un plus large éventail de domaines statistiques.

8. La Division de statistique a également adapté son programme de renforcement des capacités de façon à favoriser la production de données nouvelles, fiables et actualisées à intervalles très rapprochés, dont les décideurs ont besoin pour faire face à la pandémie. Elle a organisé des webinaires sur l'utilisation des données disponibles aux fins de l'élaboration des politiques, ainsi que sur la production de nouvelles statistiques propres à la situation actuelle. Elle a aussi dû adapter le contenu des programmes existants pour aider les organismes nationaux de statistique à poursuivre l'exécution de leurs programmes dans les endroits où la collecte de données ne pouvait plus se faire en personne et où il fallait donc recourir à d'autres méthodes et sources de données ou en inventer de nouvelles (pour les recensements, les relevés de prix et les enquêtes auprès des ménages, par exemple).

9. On trouvera, dans les sections qui suivent, des informations sur la manière dont le programme a été adapté dans chacun des domaines concernés.

III. Mise en œuvre du programme de renforcement des capacités au cours de la période 2019-2020

10. Durant la période 2019-2020, la Division de statistique a organisé 34 ateliers et séminaires en présentiel et 28 réunions de groupes d'experts, au cours desquels 2 500 professionnels ont pu mettre en commun des données d'expérience et recevoir une formation (voir tableau 1). Elle a également conçu une série de cours d'apprentissage en ligne sur des sujets relevant de différents domaines statistiques, qui ont été suivis par de nombreux participants du monde entier.

11. En outre, plus de 130 bourses individuelles ont été octroyées à des statisticiens nationaux et à des experts en information géospatiale originaires de pays en

développement pour leur permettre d'assister à 16 réunions régionales et internationales.

Tableau 1
Nombre d'activités organisées en présentiel et de participants (2019 et 2020)

Année	Ateliers et séminaires		Réunions de groupes d'experts		Voyages d'études	
	Nombre d'activités	Nombre de participants	Nombre d'activités	Nombre de participants	Nombre d'activités	Nombre de participants
2019	31	1 193	26	1 110	16	114
2020	3	139	2	68	2	18
Total	34	1 332	28	1 178	18	132

12. Dans le tableau 2, les thèmes des activités organisées en présentiel sont répartis en six grandes catégories, à savoir : a) les statistiques démographiques et sociales ; b) les statistiques économiques, telles que celles portant sur le commerce international, la mondialisation de l'économie, le tourisme, l'énergie et l'activité industrielle ainsi que sur les comptes nationaux ; c) les statistiques de l'environnement et la comptabilité économique et environnementale ; d) les activités liées aux indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable ; e) les statistiques générales (relatives à la gestion, notamment) ; f) la gestion de l'information géospatiale².

Tableau 2
Nombre d'ateliers, de réunions de groupes d'experts et de séminaires tenus en présentiel, par thème

Année	Statistiques démographiques et sociales	Statistiques économiques (commerce, mondialisation, tourisme, énergie, industrie, comptes nationaux)	Statistiques de l'environnement et comptabilité économique et environnementale	Indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable et suivi des progrès accomplis	Statistiques générales (SDMX, gestion des systèmes statistiques nationaux)	Gestion de l'information géospatiale
2019	9	10	8	11	9	10
2020	–	2	–	–	1	2
Total	9	12	8	11	10	12

Abréviation : SDMX = Échange de données et de métadonnées statistiques.

A. Programme ordinaire de coopération technique

13. Le programme ordinaire de coopération technique³ aide les pays en développement à consolider leurs capacités, en particulier celles qui contribuent à la réalisation du domaine stratégique 3 du Plan d'action mondial du Cap (renforcement des activités et des programmes statistiques de base). Les activités de renforcement des capacités menées par la Division de statistique au titre du programme ordinaire s'inspirent largement des travaux normatifs de la Commission de statistique et sont

² Les regroupements ne tiennent pas compte des cours d'apprentissage en ligne ou des autres activités virtuelles proposés par la Division de statistique.

³ Établi par l'Assemblée générale dans sa résolution 58 (I) du 14 décembre 1946.

conformes aux orientations générales et aux programmes d'action convenus lors des sessions de la Commission.

14. Au cours de la période 2019-2020, compte tenu des résultats du dialogue sur les indicateurs de développement et de l'adoption par la Commission de statistique du Plan d'action mondial du Cap et des normes statistiques internationales correspondantes, la Division de statistique a axé son action de renforcement des capacités sur deux domaines essentiels : a) le développement des capacités statistiques nationales permettant de mesurer, de suivre et d'évaluer, au moyen d'indicateurs, les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable et d'en rendre compte ; b) la modernisation des systèmes statistiques nationaux, compte étant tenu des recommandations de la Commission sur la révolution des données et l'utilisation des nouvelles technologies et des mégadonnées en statistique officielle, notamment l'information géospatiale et son intégration aux données statistiques. Dans ces deux domaines, elle s'est tout particulièrement employée à appuyer la mise en œuvre de la série de recensements de 2020, des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil, du Système de comptabilité nationale, du Système de comptabilité économique et environnementale (SCEE) et du Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement, à mener des activités d'assurance de la qualité et à publier le Manuel de gestion et d'organisation des systèmes statistiques nationaux.

15. Les principales activités de renforcement des capacités qui ont été financées par le programme ordinaire de coopération technique sont les suivantes : a) l'organisation d'ateliers et de séminaires de formation régionaux et sous-régionaux par la Division de statistique, seule ou en partenariat avec les commissions régionales et d'autres organisations internationales et régionales et institutions spécialisées ; b) la prestation de services consultatifs par les quatre conseillers interrégionaux de la Division (dans les domaines du recensement, de la gestion de l'information géospatiale, de la formation statistique et du renforcement des capacités et de l'organisation des systèmes statistiques nationaux) et par des experts – fonctionnaires et consultants – intervenant pour de courtes périodes en tant que personnes-ressources et formateurs ; c) l'offre de bourses d'études, de stages de formation de courte durée, de voyages d'études et d'une formation en cours d'emploi aux statisticiens des organismes nationaux de statistique et aux experts nationaux en information géospatiale des pays en développement pour leur permettre d'élargir et d'améliorer leurs connaissances et leurs compétences dans les domaines de la statistique et de la gestion des informations géographiques et d'établir des réseaux régionaux et internationaux.

16. Au cours de la période, la Division de statistique a organisé 14 ateliers et séminaires en présentiel dans le cadre du programme ordinaire de coopération technique, et les membres de son personnel ont également contribué au bon déroulement de nombreuses autres activités de renforcement des capacités organisées et financées par les commissions régionales et d'autres entités en faisant fonction de personnes-ressources dans leurs domaines de compétence particuliers. Elle a aussi tenu plus de 30 ateliers et séminaires en ligne. Les activités menées par la Division sont décrites ci-après.

17. La Division de statistique a organisé, à Bangkok du 28 au 30 janvier 2019, un atelier international sur la ventilation des données au service des objectifs de développement durable, en collaboration avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et la Banque asiatique de développement. Il s'agissait de doter les systèmes statistiques nationaux des moyens de mieux répondre aux besoins en matière de production et d'utilisation de données ventilées et de faire face à la demande de

politiques en encourageant les pays à mettre en commun leurs meilleures pratiques et leurs données d'expérience. L'atelier a rassemblé 45 participants issus de plusieurs pays en développement d'Afrique et d'Asie, ainsi que des personnes-ressources des entités organisatrices et de l'Organisation mondiale de la Santé, de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et d'autres organismes. Des représentants de huit pays couverts par le projet de la Division de statistique et du Ministère des affaires étrangères et du Commonwealth (anciennement Ministère du développement international) du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord y ont participé, les différents organismes du système statistique de chacun de ces pays étant représentés par deux à trois personnes. Des supports de formation et des lignes directrices s'inspirant des informations fournies durant l'atelier et des données d'expérience communiquées par les pays seront mis au point. L'atelier éclaire également l'élaboration d'une boîte à outils précisant les moyens d'améliorer les données et indicateurs concernant les groupes les plus vulnérables et la ventilation des données de manière à guider la mise en œuvre du Programme 2030 aux échelons sous-national, national et mondial. Tous les documents liés à cet atelier, notamment les outils et les exposés, peuvent être consultés à l'adresse <https://unstats.un.org/sdgs/meetings/sdg-inter-workshop-jan-2019/>.

18. Un atelier sur l'utilisation de données et de statistiques aux fins de la réalisation d'examens nationaux volontaires fondés sur l'analyse des faits a été organisé par la Division de statistique à Vienne du 9 au 12 décembre 2019, à l'invitation de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI). Il a rassemblé des statisticiens et des points focaux pour les examens nationaux volontaires issus de 17 pays devant procéder à un examen national volontaire en 2020, qui ont examiné et mis en commun les meilleures pratiques sur la façon dont les données et les statistiques peuvent contribuer à un examen fondé sur l'analyse des faits. L'atelier s'articulait autour des thèmes suivants : a) les mécanismes et processus nationaux de suivi des objectifs de développement durable ; b) la mesure et l'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation de certains objectifs et cibles, sujets abordés dans le cadre de séances thématiques ; c) les moyens d'améliorer la ventilation des données de façon à ne laisser personne de côté ; d) le recours à des sources de données non traditionnelles dans le cadre des examens nationaux volontaires ; e) les moyens d'utiliser et de présenter les données lors du suivi des objectifs de développement durable et des examens nationaux volontaires, notamment les plateformes nationales de communication de l'information sur les objectifs. Des personnes-ressources et des experts issus d'organismes internationaux (ONUDI, Organisation internationale du Travail, Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), Programme des Nations Unies pour le développement, Organisation mondiale de la Santé, Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et ONU-Femmes), de pays et d'organisations de la société civile ont dispensé des formations sur le suivi des objectifs et les outils facilitant leur réalisation. Les documents liés à l'atelier et les exposés sont disponibles à l'adresse <https://unstats.un.org/sdgs/meetings/vnr-workshop-dec2019/>.

19. À l'appui du Programme mondial de recensements de la population et des logements (2020), la Division de statistique a élaboré et publié en 2019 les « Guidelines on the Use of Electronic Data Collection Technologies in Population and Housing Censuses » (lignes directrices sur le recours aux technologies de collecte des données par voie électronique dans le cadre des recensements de la population et des logements) et la deuxième version révisée du Manuel de vérification des recensements de la population et de l'habitation, et a prévu d'organiser des ateliers de formation à l'intention des statisticiens aux échelons régional et sous-régional. En

collaboration avec le Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques, elle a organisé un atelier régional sur le thème « Série de recensements de la population et des logements de 2020 : normes internationales et technologies contemporaines », qui s'est tenu à Ankara du 12 au 15 mars 2019 et auquel ont participé 32 experts issus de 11 pays. Elle comptait tenir en 2020, une fois que les supports méthodologiques auraient été traduits en français, plusieurs ateliers analogues en Afrique francophone ; ceux-ci, qui devaient se dérouler en présentiel, ont toutefois dû être annulés en raison de la pandémie de COVID-19, et ils n'ont pas encore pu être tenus en ligne car il faut en adapter le programme et prévoir des services d'interprétation.

20. Après avoir adopté, en mars 2020, le Programme des Nations Unies relatif à l'identité juridique, qui propose une approche globale de l'enregistrement des faits d'état civil, des statistiques de l'état civil et de la gestion de l'identité, la Commission de statistique comptait organiser des ateliers dans les pays africains pour en faire la promotion. Ceux-ci ont été annulés à cause de la pandémie et remplacés par une série de webinaires à l'intention des pays du Pacifique, de l'Afrique anglophone et francophone, d'Amérique latine et des Caraïbes.

21. Un séminaire sur le Système de comptabilité nationale destiné aux pays d'Amérique latine et des Caraïbes a été tenu en ligne en octobre 2020, en coopération avec la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

22. Dans le cadre du programme de mise en œuvre du SCEE, une initiative d'apprentissage mixte sur SCEE-Énergie a été lancée à Almaty (Kazakhstan) en décembre 2019, en collaboration avec la Commission économique pour l'Europe et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique. Cette initiative comportait deux volets : un cours en ligne obligatoire et un atelier en présentiel. L'atelier a été l'occasion pour les participants de réfléchir plus avant aux sujets traités, de faire des exercices pratiques, de comprendre les applications de SCEE-Énergie du point de vue de l'élaboration des politiques et d'établir des projets de plans d'action pour la mise en œuvre du SCEE. En outre, le programme ordinaire de coopération technique a permis à des fonctionnaires de pays en développement et de la Division de statistique de coorganiser le quatrième Forum sur la comptabilisation du capital naturel au service de meilleures politiques publiques, un forum régional sur les méthodes de comptabilisation du capital naturel pour l'Afrique et un atelier national sur le SCEE en Ouganda, qui se sont tous tenus l'un à la suite de l'autre à Kampala en novembre 2019, et d'y participer.

23. En ce qui concerne le Cadre de 2013 pour le développement des statistiques de l'environnement, la Division de statistique a organisé, à Saint-Georges du 4 au 8 novembre 2019, un atelier sur les statistiques de l'environnement et des changements climatiques pour la région de la Communauté des Caraïbes, en collaboration avec le secrétariat de la CARICOM. C'est le Bureau central de statistique de la Grenade qui a accueilli cette manifestation dans ses locaux, et plusieurs organisations internationales, intergouvernementales et régionales y ont participé. Dans ce cadre, des connaissances techniques ont été transmises aux statisticiens des organismes nationaux de statistique et aux experts des ministères de l'environnement ou des institutions équivalentes des pays de la région qui avaient déjà commencé à produire des statistiques de l'environnement et étaient prêts à recevoir une formation plus approfondie sur les dernières méthodes en date dans ce domaine. S'appuyant sur les travaux régionaux antérieurs entrepris en collaboration par la Division et la CARICOM dans le domaine des statistiques de l'environnement, l'atelier visait à offrir une connaissance et une compréhension détaillées du sujet, afin de donner aux participants les moyens de recenser les lacunes dans les données environnementales et de contribuer à la production régulière de statistiques de

l'environnement exactes et fiables qui permettent d'établir des indicateurs et une comptabilité environnementale utiles pour l'élaboration des politiques et le suivi des objectifs de développement durable.

24. L'atelier s'inscrivait dans le cadre du programme ordinaire de coopération technique de la Division de statistique visant à appuyer la mise en œuvre dans les États Membres du Cadre de 2013 pour le développement des statistiques de l'environnement. Le Cadre a été approuvé par la Commission de statistique dans sa décision 44/105, dans laquelle elle a considéré qu'il jetait les bases de la consolidation des programmes nationaux relatifs aux statistiques de l'environnement. L'atelier s'est composé de plusieurs parties : exposés d'experts, échanges de vues, débats sur les enseignements tirés des pratiques des pays et discussions de groupe. La Division a fait des exposés portant notamment sur les fondements conceptuels et la structure du Cadre, les grands axes stratégiques et les mesures à prendre pour en assurer la mise en œuvre, ainsi que sur les caractéristiques des statistiques de l'environnement particulièrement pertinentes pour la région (sur les déchets, l'eau et les changements climatiques). Des supports d'aide à la mise en œuvre du Cadre, tels que l'Outil d'autoévaluation des statistiques de l'environnement, ont également été présentés et examinés. Des personnes-ressources de plusieurs organisations ont aussi apporté des contributions techniques sur leur domaine de spécialité. Les participants se sont félicités des conseils donnés en vue de faciliter la mise en œuvre du Cadre et de l'Outil d'autoévaluation des statistiques de l'environnement dans leur pays. Les statistiques et indicateurs relatifs aux changements climatiques ont également été au centre de l'attention, puisque la Commission de statistique avait demandé l'élaboration de tels statistiques et indicateurs dans sa décision 47/112. Le questionnaire sur les statistiques de l'environnement de la Division et du PNUE et les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable liés à l'environnement ont aussi fait partie des sujets abordés. Enfin, les participants ont examiné et adopté une série de grandes recommandations sur la voie à suivre.

25. Il était prévu de tenir un atelier régional semblable au Népal en novembre 2020, mais celui-ci a été reporté en raison de la pandémie de COVID-19.

26. Dans le cadre de l'application des Recommandations internationales pour les statistiques énergétiques, des ateliers en présentiel ont été organisés au Sénégal en octobre 2019, en coopération avec l'Agence internationale de l'énergie atomique et l'Institut africain de développement économique et de planification (organe subsidiaire de la Commission économique pour l'Afrique), et au Pérou en novembre 2019, en coopération avec l'Organisation latino-américaine de l'énergie et l'Agence internationale de l'énergie. En outre, lors d'un atelier virtuel de suivi tenu en juillet et août 2020 et organisé à leur intention en coopération avec l'Organisation latino-américaine de l'énergie, les pays de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes ont adopté la méthode mise en avant par les Recommandations internationales pour la communication de l'information sur les statistiques énergétiques à l'échelon international.

27. En complément des activités relevant du programme ordinaire de coopération technique, une mission consultative au Liban sur les questions liées aux statistiques énergétiques a été effectuée en 2019.

28. À sa cinquantième session, en mars 2019, la Commission de statistique a adopté le United Nations national quality assurance frameworks manual for official statistics (manuel des cadres nationaux d'assurance de la qualité des Nations Unies en statistique officielle) et les recommandations qu'il comportait (voir décision 50/106). Ce manuel guide l'élaboration et la mise en œuvre d'un cadre national d'assurance de la qualité et vise à traiter le sujet de l'assurance de la qualité dans différents contextes et situations, aidant ainsi les pays à préserver le rôle de la statistique officielle en tant

que source d'information fiable, tout en tenant compte des nouvelles sources de données offertes par un monde en pleine évolution.

29. Dans ce contexte, en coopération avec l'Agence centrale de statistique de l'Éthiopie et le Centre africain pour la statistique de la Commission économique pour l'Afrique, la Division de statistique a organisé un atelier sur la mise en œuvre d'un cadre national d'assurance de la qualité en statistique officielle dans les pays de la région de l'Afrique, qui s'est tenu à Addis-Abeba du 14 au 18 octobre 2019. Le but était de former les membres des organismes nationaux de statistique à l'assurance de la qualité, à l'élaboration d'un cadre national d'assurance de la qualité et à sa mise en œuvre dans l'ensemble du système statistique national. L'atelier a rassemblé 23 participants issus de 16 pays en développement et plusieurs représentants d'organisations régionales.

30. La Division de statistique a organisé, en coopération avec la Commission économique pour l'Europe, le Bureau de statistique de la République de Serbie et Eurostat, un atelier similaire à l'intention des pays de la région de l'Europe orientale et méridionale et de l'Asie centrale, qui s'est tenu à Belgrade du 10 au 13 décembre 2019. Cet atelier a rassemblé 22 participants issus de 16 pays et plusieurs représentants d'organisations régionales. Ces deux ateliers ont été l'occasion de présenter les recommandations de l'ONU sur l'assurance qualité et le manuel des cadres nationaux d'assurance de la qualité des Nations Unies en statistique officielle, de traiter de concepts élémentaires et plus poussés liés à l'assurance de la qualité en se fondant sur les expériences des pays et de se pencher sur l'utilisation d'une liste des étapes de la procédure d'assurance de la qualité.

31. Comme demandé par la Commission de statistique, la Division de statistique a lancé, en coopération avec des partenaires, une série de conférences thématiques régionales à l'appui du Manuel de gestion et d'organisation des systèmes statistiques nationaux. Ces conférences visent à faire mieux comprendre le nouveau besoin qu'ont les organismes de statistique de s'adapter et de se développer et d'en faire une priorité, ainsi que le soulignent le Plan d'action mondial du Cap concernant les données du développement durable et le rapport final issu des conférences sur l'élaboration d'un programme de transformation de la statistique officielle.

32. En 2019 et 2020, trois conférences thématiques régionales ont été organisées à l'intention des pays africains anglophones, en Afrique du Sud en octobre 2019, dans les Caraïbes en novembre 2019 et en Asie en février 2020. Ces conférences ont rassemblé 150 participants représentant des statisticiens en chef et des cadres supérieurs de 20 organismes nationaux de statistique et d'autres entités des systèmes statistiques nationaux.

33. Les conférences étaient structurées en séances stratégiques portant sur les thèmes suivants : donner aux systèmes statistiques nationaux les moyens de tirer parti de la révolution numérique et technologique en cours ; renforcer le système statistique national du point de vue des dispositions institutionnelles et organisationnelles ; assurer la qualité des données produites par le système statistique national ; mobiliser les ressources financières, les infrastructures et les connaissances spécialisées nécessaires pour permettre cette transformation. Liées aux 16 chapitres de la prochaine édition du Manuel de gestion et d'organisation des systèmes statistiques nationaux, ces séances ont beaucoup aidé à cerner les principaux problèmes de la statistique officielle à l'ère du Programme 2030 et des objectifs de développement durable, et à veiller à ce que le Manuel fournisse des conseils pertinents et suffisamment détaillés, illustrés, si possible, par divers exemples de bonnes pratiques.

34. Quatre autres conférences – une pour les pays d'Europe du Sud-Est, d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale, une pour les pays de la Commission

économique et sociale pour l'Asie occidentale, une pour les pays d'Afrique francophone et une pour les pays insulaires du Pacifique – devaient être tenues en 2020, mais ont été reportées en raison de la pandémie de COVID-19. La Division de statistique reste en contact avec les pays hôtes et les coorganisateur.

35. En ce qui concerne l'utilisation des mégadonnées en statistique officielle, la Division de statistique a organisé deux ateliers et un séminaire en 2019 et des conférences internationales en 2019 et 2020.

36. La Division de statistique a proposé deux ateliers parallèles en prélude à la cinquième Conférence internationale sur l'utilisation des mégadonnées en statistique officielle, qui s'est tenue à Kigali du 29 avril au 3 mai 2019. Chaque atelier a été suivi par 30 experts techniques travaillant dans des organismes nationaux de statistique, pour la plupart dans des pays africains. Celui sur l'utilisation des données de téléphonie mobile a permis aux participants d'acquérir une expérience pratique du traitement, de la transformation et de l'analyse des données de téléphonie mobile dans le domaine de la mobilité humaine. Celui sur les données saisies par lecteur optique a porté essentiellement sur l'utilisation de ce type de données pour l'établissement des indices des prix à la consommation et mis à disposition des tutoriels pratiques sur la collecte et l'analyse des données.

37. En outre, dans le cadre de la cinquième Conférence internationale sur l'utilisation des mégadonnées en statistique officielle, la Division de statistique a organisé, avec le soutien du Data Science Campus de l'Office for National Statistics du Royaume-Uni, un séminaire sur les activités des centres de recherche en science des données. Plus d'une centaine de statisticiens ont participé à ce séminaire, lequel a permis de faire la démonstration de plusieurs applications liées à la science des données fonctionnant sur la Plateforme mondiale des Nations Unies qui permettaient de répondre aux besoins des bureaux de statistique en nouvelles compétences.

38. La sixième Conférence internationale sur l'utilisation des mégadonnées en statistique officielle a été organisée par le Groupe de travail mondial sur l'utilisation des mégadonnées en statistique officielle et Statistics Korea. Devant initialement se tenir à Séoul du 12 au 14 mai 2020, elle s'est finalement déroulée en ligne du 31 août au 2 septembre 2020 après avoir été reportée en raison de la pandémie COVID-19. En fin de compte, elle a eu pour thème principal « Comment les mégadonnées peuvent-elles contribuer à la riposte à la COVID-19 ? », les thèmes connexes étant les suivants : « Comment les mégadonnées peuvent-elles faciliter le suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable ? » et « La nécessité d'une collaboration mondiale en matière de données sur les nouvelles questions mondiales ». Plus de 1 700 personnes du monde entier se sont inscrites pour assister à la Conférence. Les séances du matin et de l'après-midi étaient retransmises en direct et les participants avaient la possibilité de s'y exprimer. De plus, peu après la fin de chaque séance, l'enregistrement correspondant était mis en ligne.

39. Les bourses octroyées au titre du programme ordinaire de coopération technique ont de tout temps été accordées à des statisticiens nationaux et à des experts en information géospatiale nationaux de pays en développement pour leur permettre d'assister à des réunions régionales et internationales organisées par des organisations partenaires. En 2019, des bourses ont été versées pour permettre la participation à des réunions sur la comptabilité nationale pour les pays d'Europe du Sud-Est, d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale, à un atelier sur l'utilisation des données de téléphonie mobile en statistique officielle, au Congrès mondial de la statistique de l'Institut international de statistique et au colloque sur la science des données et la statistique officielle qui l'a précédé, à la septième Conférence mondiale sur l'Échange de données et de métadonnées statistiques (SDMX), à une réunion du Groupe consultatif d'experts sur la comptabilité nationale, au volet apprentissage technique

de l'atelier-séminaire international sur la gestion mondiale de l'information géospatiale des Nations Unies consacré à l'écosystème des données au service du développement durable, et au quatrième Forum sur la comptabilisation du capital naturel au service de meilleures politiques publiques.

40. En raison de la pandémie COVID-19, aucune bourse n'a pu être offerte en 2020.

B. Projets financés au moyen du Compte pour le développement

41. Les ressources disponibles au titre du programme ordinaire ne permettent de répondre qu'à une partie des besoins d'assistance technique des pays. Les activités nécessitent souvent la fourniture d'une assistance initiale, qui est ensuite complétée par des projets financés par des ressources extrabudgétaires, des fonds d'affectation spéciale ou le Compte pour le développement. Le Compte pour le développement est un programme du Secrétariat qui a pour but de renforcer les capacités des pays en développement dans les domaines prioritaires du programme de l'ONU en matière de développement.

42. Au cours de la période 2019-2020, la Division de statistique a poursuivi l'exécution de trois projets au titre du Compte du développement et lancé un projet sur la comptabilité économique et environnementale. Le démarrage d'un autre projet, consacré aux données sur l'emploi du temps, a dû être reporté en raison de l'impact de la pandémie de COVID-19 et du manque d'effectifs disponibles pour la conversion des données aux nouveaux formats.

43. Financé au moyen du Compte du développement, le Programme sur les statistiques et les données est une initiative novatrice rassemblant la Division de statistique, les cinq commissions régionales, la CNUCED, le PNUE, l'ONUDC et ONU-Habitat. Tirant parti des capacités techniques et des avantages comparatifs de chacune de ces 10 entités, il a été mis en œuvre entre 2016 et 2019 avec un budget total de 10 millions de dollars. Il comportait quatre volets principaux assortis de produits et de réalisations escomptées, à savoir : les moyens de mise en œuvre ; les statistiques et indicateurs relatifs à l'environnement ; les statistiques et indicateurs sociaux et démographiques ; les statistiques et indicateurs économiques. Compte tenu des conclusions de l'évaluation faite à mi-parcours et du taux d'exécution atteint environ deux ans après son lancement, il a été prolongé d'une année et doté d'un montant supplémentaire de 1,4 million de dollars.

44. Après mars 2020, vu la propagation rapide de la pandémie de COVID-19 et l'impossibilité de se déplacer d'un pays à l'autre, voire à l'intérieur des pays eux-mêmes, il est apparu clairement qu'on ne pouvait continuer à fonctionner comme avant, si bien que les points focaux des 10 entités ont décidé de procéder à un vaste remaniement du Programme. En définitive, toutes les activités nécessitant le déplacement de membres du personnel ou de participants ont été transformées en : a) activités compatibles avec la COVID-19 : tenue de webinaires, élaboration et lancement de cours d'apprentissage en ligne, et traduction de directives et de documents importants dans les six langues officielles de l'ONU, par exemple ; b) activités de riposte à la COVID-19 : mise en place de plateformes de données collaboratives, de techniques et de méthodes aux fins du traitement de sources de données innovantes, par exemple, le but étant de rassembler des statistiques et des indicateurs propres à suivre et à atténuer l'impact de la crise sanitaire sur les personnes, les sociétés et les économies. Les mécanismes de gouvernance et de coordination mis en place pour ce programme novateur ont permis de faire face rapidement et efficacement à la pandémie de COVID-19, et celui-ci a été exceptionnellement prorogé jusqu'en avril 2021 pour que les activités restantes puissent être menées à bien.

45. En décembre 2020, quelque 510 activités avaient été exécutées depuis le lancement du Programme, dont 133 avaient été menées à bien en 2019 et environ 115 l'avaient été en 2020 malgré la crise sanitaire. Ces activités étaient très diverses : organisation de missions consultatives dans les pays et de séminaires, élaboration de lignes directrices et organisation de cours d'apprentissage en ligne, de webinaires et de réunions d'évaluation à l'échelon régional ou interrégional visant à promouvoir l'échange de bonnes pratiques et d'enseignements entre les pays. En 2019 et 2020, des activités ont été menées dans plus de 130 pays cibles, dont 37 pays parmi les moins avancés.

46. Le projet financé au moyen du Compte pour le développement baptisé « Collecte et utilisation des données sur les migrations internationales dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières » est en cours d'exécution. Il est mis en œuvre par la Division de statistique en coopération avec la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes et l'ONU DC.

47. Comme indiqué précédemment à la Commission, l'exécution des activités lancées en 2018 a bien avancé en 2019 (voir [E/CN.3/2019/28](#)), avant que celles-ci soient modifiées en 2020 du fait de la pandémie. Au cours de la période 2019-2020, quatre nouvelles évaluations des besoins ont été réalisées (pour le Mexique, le Paraguay, le Pérou et la Thaïlande), un ensemble standard de questions sur les migrations à inclure dans les recensements et les enquêtes nationales a été élaboré, deux ateliers régionaux sur l'utilisation de sources de données non traditionnelles ont été organisés en Asie, des consultations nationales sont en cours en vue du recours à la méthode dite de capture-recapture pour l'estimation du nombre de victimes de la traite (en Argentine, en Colombie et au Pérou pour l'Amérique latine, et en Malaisie pour l'Asie), et une réunion technique sur l'amélioration des statistiques sur les migrations a été organisée.

48. Certaines activités relevant de ce projet ont été interrompues dès le début de la pandémie de COVID-19. Quelques autres ont toutefois pu se poursuivre. En particulier, le Mexique a dit vouloir procéder à son évaluation des besoins de manière virtuelle, par le biais d'une série de réunions en ligne et d'activités asynchrones. Comme il était impossible de voyager, la priorité a été donnée à la production de supports techniques. Par exemple, la boîte à outils d'évaluation a été traduite en espagnol, améliorée grâce aux commentaires reçus des pays participants et complétée par des sections traitant des effets de la COVID-19 sur les données et statistiques sur les migrations et l'utilisation des outils géospatiaux, entre autres. Cette boîte à outils sert à s'assurer de la disponibilité des données sur les migrations dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, le but étant de disposer d'une vue d'ensemble des capacités statistiques.

49. La Division poursuivra l'exécution du projet de renforcement des capacités, qui devrait prendre fin en décembre 2021 et permettra notamment de produire, à partir d'un ensemble d'orientations méthodologiques et de conseils pratiques, une série de documents techniques et de supports d'apprentissage en ligne qui serviront aux futures activités de formation. Les ateliers régionaux et nationaux, qui ont été seulement reportés pour l'instant, devront être annulés ou se dérouler en ligne si les restrictions de voyage persistent, ce qui risque de poser problème aux pays en développement dont l'infrastructure informatique est peu performante.

50. Les efforts et activités de renforcement des capacités et des compétences entrepris dans le cadre du projet financé au moyen du Compte pour le développement baptisé « Renforcement de la gestion de l'information géospatiale dans les pays en développement en vue de la mise en œuvre du Programme 2030 », qu'est venu compléter le projet financé par le Gouvernement chinois destiné à renforcer les

capacités en matière de gestion de l'information géospatiale en Chine et dans les autres pays en développement (voir par. 60 et 61 ci-dessous), avaient pour but principal d'améliorer et de renforcer les capacités nationales de gestion de l'information géospatiale dans les pays en développement. Les activités menées ont essentiellement visé à tirer parti du Cadre intégré de l'information géospatiale, adopté par le Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale en vue de doter les États Membres, et en particulier les pays en développement, des moyens d'assurer une gestion efficace de leurs ressources géospatiales et de moderniser leurs dispositifs d'information géospatiale.

51. Le projet a consisté à aider les six pays cibles à concevoir et à mettre en place un plan d'action national destiné à rendre opérationnel le Cadre intégré de l'information géospatiale. Les plans d'action nationaux : a) renvoient aux orientations, options et mesures proposées par le guide de mise en œuvre du Cadre ; b) tiennent compte de chacun des neuf axes stratégiques ; c) cernent les besoins stratégiques et opérationnels du pays concerné lors de la mise en œuvre du Cadre ; d) énoncent clairement la responsabilité qui incombe au pays concerné et sa capacité de prendre des mesures décisives en vue de moderniser le dispositif national d'information géospatiale et de gérer efficacement les ressources géospatiales nationales. Avec la pandémie de COVID-19, il est devenu encore plus nécessaire de disposer d'un système de gestion de l'information géospatiale intégrée à l'échelle nationale qui soit agile, adaptable et à même de faire face de manière adéquate et en temps utile à toute nouvelle crise. Comme la restriction des déplacements empêche de mener des activités de renforcement des capacités et des compétences dans les pays, un appui est fourni à distance aux six pays cibles pour les aider à continuer de s'employer activement à évaluer et à analyser leur situation, puis à concevoir et à mettre en place un plan d'action national.

52. L'exécution du projet triennal financé au moyen du Compte pour le développement baptisé « Comptabilité économique et environnementale pour une politique fondée sur des données factuelles en Afrique et en Asie » a débuté en 2020. Dans le cadre de ce projet, la Division de statistique travaillera avec plusieurs pays pour définir un certain nombre de produits à obtenir, notamment l'élaboration de plans d'action nationaux pour la mise en œuvre du SCEE et l'établissement de comptes pilotes. Le projet vise à lever les obstacles techniques et institutionnels à la production régulière de comptes économiques et environnementaux à l'échelle nationale. Il fait une large place à la mise en œuvre du SCEE dans plusieurs (jusqu'à six) pays d'Afrique et d'Asie. Des discussions initiales ont été entamées avec le Kenya, la République démocratique populaire lao, la Namibie, les Philippines et le Sénégal, avec lesquels le champ d'application du projet est également en cours de définition. Toutefois, compte tenu des retards et des restrictions liés à la pandémie de COVID-19, le projet en est encore à ses débuts.

C. Projets financés par les donateurs

53. Au cours de la période 2019-2020, la Division de statistique a poursuivi l'exécution de projets financés par des donateurs sur la comptabilité environnementale et économique, le suivi des objectifs de développement durable et la gestion de l'information géospatiale, entre autres.

54. Le projet de comptabilisation du capital naturel et d'évaluation de la valeur des services écosystémiques a été lancé en 2017 par la Division de statistique, en collaboration avec le PNUE, le secrétariat de la Convention sur la diversité biologique et l'Union européenne. Financé par l'Union européenne, il vise à aider les cinq pays partenaires participants, à savoir l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, l'Inde et le

Mexique, à faire progresser les connaissances sur la comptabilité environnementale et écosystémique. Des essais pilotes du Cadre de comptabilité écosystémique expérimental du SCEE ont ainsi été effectués, le but étant d'améliorer la gestion des ressources naturelles biotiques, des écosystèmes et de leurs services au niveau national et d'intégrer les questions relatives à la biodiversité et aux écosystèmes dans la planification et la mise en œuvre des politiques.

55. Le projet comprend plusieurs volets de travail, et quelque 80 manifestations – visites, missions dans les pays, réunions techniques, conférences et ateliers, campagnes de sensibilisation et activités de formation, notamment – ont été organisées ou coorganisées à ce jour. Dans le cadre du volet formation et renforcement des capacités, des ateliers internationaux rassemblant des statisticiens et des décideurs de plusieurs pays pour débattre de la comptabilité des écosystèmes et de l'intégration des politiques ont été dispensés en collaboration avec les autorités nationales et des institutions internationales, par exemple en Afrique du Sud en octobre 2019 et en Chine en novembre 2019. Des cours d'apprentissage en ligne ont été mis au point et des séries de webinaires ont été organisées en amont de ces ateliers en face à face. Des formations et des ateliers techniques à l'échelon national ont été proposés dans les pays participants. Des activités de renforcement des capacités ont également été menées pendant les missions dans les pays et dans le cadre de l'appui apporté en vue de l'exécution des activités relevant du projet, tant par le personnel de l'ONU que par des consultants. En 2020, des webinaires et un forum d'experts virtuel sont venus remplacer les réunions en présentiel.

56. Lancé en 2017 par la Division de statistique avec l'appui du Ministère des affaires étrangères et du Commonwealth (anciennement Ministère du développement international) du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, le projet intitulé « Suivi des objectifs de développement durable » vise à faire connaître les indicateurs relatifs à ces objectifs au plus large public possible et à doter 20 pays d'Afrique et d'Asie des moyens d'établir et d'utiliser plus efficacement leurs indicateurs. Les principales activités menées à ce titre consistent à créer des plateformes nationales de données et de mégadonnées sur les objectifs, à modéliser les données conformément à la norme SDMX, à produire des métadonnées nationales relatives aux objectifs, à établir des accords de partage des données et à faire participer les utilisateurs au suivi des objectifs. Un certain nombre d'activités de formation sur ces différentes activités ont pu être organisées en présentiel avant la pandémie.

57. Malgré les difficultés liées à la pandémie de COVID-19, notamment la réduction considérable du financement, l'équipe chargée du projet s'est rapidement adaptée au travail à distance et a intégré au projet un volet sur les données relatives à la COVID-19. Plusieurs webinaires et formations en ligne ont été organisés en vue d'aider les pays concernés par le projet à accroître la disponibilité des données et des métadonnées relatives aux objectifs de développement durable, ainsi que des données relatives à la COVID-19, et à les rendre accessibles au public. Les principaux progrès accomplis sont les suivants : a) au moins 15 pays participant au projet, dont plusieurs ont fait l'objet d'examen nationaux volontaires en 2020, ont créé une plateforme nationale de suivi des objectifs ; b) environ la moitié des pays disposent désormais d'un ensemble de métadonnées nationales de base ; c) au moins 15 pays ont mis en place des stratégies de mobilisation des utilisateurs ; d) au moins 13 pays ont échangé des données conformément à la norme SDMX ; e) un laboratoire mondial permettant de comparer les indicateurs nationaux et mondiaux relatifs aux objectifs de développement durable est actuellement mis sur pied. Dans l'ensemble, le projet a continué de donner de bons résultats et le donateur lui a de nouveau attribué la note « A » dans le cadre de son examen annuel en octobre 2020. Il s'achèvera à la fin de juillet 2021.

58. L'initiative Data for Now aide les pays à faire usage de sources, de technologies et de méthodes innovantes pour produire et diffuser des données de meilleure qualité, plus actuelles et ventilées sur des domaines clés liés à tel ou tel objectif de développement durable. Elle est codirigée par la Division de statistique, la Banque mondiale, le Partenariat mondial pour les données du développement durable et le Réseau des solutions pour le développement durable, en étroite coordination avec les membres des systèmes statistiques nationaux des pays participants et des partenaires de l'ensemble du système des Nations Unies, du secteur privé, des milieux universitaires, de la société civile et du monde du développement en général. Elle met l'accent sur l'appropriation par les pays, la durabilité et l'extensibilité, principes clés guidant la conception et l'exécution des activités visant à intégrer de nouvelles méthodes et de nouvelles sources aux systèmes statistiques nationaux existants, et vise expressément à éviter la création de mécanismes de production de données parallèles au niveau des pays.

59. La Division de statistique et le Gouvernement italien ont signé, en juin 2020, un accord sur l'exécution d'activités dans le cadre de l'initiative Data for Now en Colombie et au Sénégal. Il s'agit d'aider ces deux pays à recourir davantage aux sources de données innovantes afin d'accroître l'actualité et la granularité des données sur les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable. Chacun d'entre eux a choisi ses principaux domaines d'intérêt. Pour la Colombie, ceux-ci sont la pauvreté, l'éducation, l'objectif 16 et la COVID-19. Le Sénégal a retenu la sécurité alimentaire, l'utilisation des terres, les changements climatiques, l'urbanisation et la COVID-19. La première étape des travaux, mise en œuvre actuellement, consiste à évaluer précisément la situation initiale et les objectifs des activités à mener, puis à déterminer de quelles données et de quels types de formation on a besoin pour atteindre ces objectifs. Les activités sont exécutées en étroite collaboration avec les deux pays et des partenaires clés, y compris les partenaires principaux de l'initiative Data for Now.

60. Prorogé de cinq ans, le projet de gestion de l'information géospatiale financé par le Gouvernement chinois couvre la période de 2018 à 2022. Il continuera d'aider les pays en développement à consolider les capacités de leurs systèmes statistiques et géospatiaux nationaux. Au cours de la période 2019-2020, plusieurs activités de renforcement des capacités dans le domaine de la gestion de l'information géospatiale ont été menées dans le cadre de ce projet, notamment deux séminaires techniques internationaux sur l'écosystème des données au service du développement durable, une activité d'apprentissage technique et une visite technique doublée d'un exposé sur l'infrastructure de Deqing (Chine) à l'appui des objectifs de développement durable, qui s'est déroulée à Deqing en octobre 2019. Le projet a également consisté en l'organisation de cinq visites d'étude destinées à permettre à des représentants du Ministère chinois des ressources naturelles et à des représentants d'autres pays en développement de participer aux conférences et réunions internationales qui se sont tenues à Amsterdam, Hanoï, Tokyo, New York et Canberra.

61. Le projet vise essentiellement à faire mieux connaître et comprendre le Cadre intégré de l'information géospatiale et d'autres cadres, principes et guides convenus, élaborés et adoptés par l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale. Il aide principalement les autorités et les organismes nationaux chargés de l'information géospatiale des pays en développement à mieux connaître et comprendre les cadres, principes et guides convenus au niveau international et à mettre au point des stratégies et des plans de mise en œuvre propres à améliorer et à renforcer leurs capacités techniques et leur aptitude à recueillir, à produire et à diffuser des informations géospatiales fiables en temps utile. En 2019, dans le cadre des activités susmentionnées, une initiative de renforcement des capacités et des aptitudes a été lancée, qui a visé à donner corps à un écosystème pour

la collecte de données géospatiales fiables et à jour sur la localisation et les activités des individus, les événements avec lesquels ils interagissent et leur environnement, afin de permettre aux collectivités, aux entreprises, aux organisations et aux gouvernements de prendre des mesures responsables et des décisions fondées sur l'analyse des faits en faveur du développement durable. La pandémie de COVID-19 a empêché de tenir toutes les réunions en présentiel qui étaient prévues dans le cadre de cette initiative en 2020.

62. La Division de statistique poursuit la mise en œuvre du projet de renforcement des capacités statistiques de la Chine et des autres pays en développement, qui est financé par le Gouvernement chinois. Au cours de la période 2019-2020, elle a organisé, en collaboration avec le Bureau national de statistique de la Chine, trois ateliers et séminaires internationaux, à Shanghai en juin 2019, à Hangzhou en octobre 2019 et à Pékin en novembre 2019. Plus de 280 statisticiens du monde entier (principalement de la région Asie-Pacifique) ont ainsi reçu une formation dans des domaines comme les statistiques économiques, les mégadonnées, la comptabilité économique et environnementale et les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable.

63. En outre, le projet a permis de financer la participation de représentants du Bureau national de statistique de la Chine à des formations en groupe dispensées à l'Université nationale de Singapour en août 2019 et à l'Université de Californie, à Berkeley (États-Unis), en décembre 2019. Ont également été organisées deux visites d'étude grâce auxquelles six représentants du Bureau ont pu participer à des conférences et manifestations internationales à New York en avril 2019 et à Addis-Abeba en octobre 2019.

64. Aux fins d'assurer le perfectionnement professionnel et stratégique des statisticiens des organismes nationaux de statistique, le projet a consisté à effectuer des missions consultatives techniques, à financer le recrutement de statisticiens dans une organisation internationale pour une courte période et à octroyer des bourses pour qu'ils puissent participer à des conférences et séminaires internationaux. Un effort soutenu a également été consenti pour aider les pays, principalement ceux de la région Asie-Pacifique, à renforcer leurs capacités statistiques nationales de façon à mieux répondre aux enjeux en matière de données découlant du Programme 2030.

65. Depuis 2018, le Gouvernement japonais met à la disposition de la Division de statistique un fonds consacré au renforcement des capacités statistiques des pays en développement, dont l'objectif est de mesurer et de suivre les progrès faits dans la réalisation des objectifs de développement durable et d'en rendre compte. En 2019-2020, ce fonds a financé l'organisation des neuvième et dixième réunions du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable. Ces réunions visaient à permettre au Groupe d'experts de poursuivre ses travaux sur la mise en œuvre d'un cadre mondial d'indicateurs pour le suivi et l'examen des objectifs. La neuvième réunion, accueillie par la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, s'est tenue à Beyrouth du 25 au 28 mars 2019. La dixième réunion, accueillie par la Commission économique pour l'Afrique, s'est tenue à Addis-Abeba du 21 au 24 octobre 2019. Dans le cadre de ces deux réunions, le Groupe d'experts a évalué les progrès accomplis dans l'élaboration de méthodes de calcul pour les indicateurs de la catégorie III et revu et mis à jour le système de classification par catégorie, préparé l'examen complet de 2020 et passé en revue les propositions de remplacement, de révision, d'ajout, de suppression et de perfectionnement à l'étude, examiné les travaux en cours sur la ventilation des données et son futur plan de travail, délibéré de la façon dont on pouvait mettre les nouvelles sources de données au service du suivi du Programme 2030, par exemple en intégrant des informations géospatiales

aux statistiques relatives aux objectifs de développement durable, examiné les travaux des trois groupes de travail et mis en commun des données d'expérience et des pratiques exemplaires sur la réalisation des objectifs de développement durable et l'établissement de rapports à ce sujet aux niveaux national, régional et mondial ainsi que de rapports thématiques.

66. En mai 2019, la Division de statistique a participé à un atelier sur la qualité des statistiques utilisées pour les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable, qui était organisé à Chiba (Japon) par l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique, en coopération avec le Département de statistique du Fonds monétaire international et le Ministère japonais des affaires intérieures et des communications, et auquel 17 pays ont participé.

67. Une initiative collaborative sur l'utilisation de données administratives à des fins statistiques a été lancée en mai 2020 car il est urgent de disposer de données plus actuelles et plus ventilées pour éclairer la mise en œuvre du Programme 2030 et lutter contre la pandémie de COVID-19 et ses effets socioéconomiques. Il s'agit notamment de répondre au besoin qu'il y a, aussi bien dans l'immédiat qu'à long terme, de pouvoir accéder à des données administratives et de les utiliser à des fins statistiques de façon cohérente et transversale, en s'appuyant sur les progrès réalisés dans divers secteurs et par différents partenaires. Fruit d'une action concertée de la Division de statistique et du Partenariat mondial pour les données du développement durable, elle compte des participants issus de plus de 20 pays et d'organismes régionaux et internationaux.

68. Les membres de l'initiative collaborative se sont penchés sur des questions clés et ont décidé d'adopter une approche transversale. Afin d'éviter les chevauchements avec d'autres travaux plus thématiques, ils ont établi un répertoire de ressources, dans lequel on trouve notamment des recommandations, des lignes directrices, des cours, des outils et des études de cas concrets réalisés dans tel ou tel pays. Des webinaires sont également organisés sur différents sujets. Le répertoire et les webinaires sont disponibles sur la page d'accueil de l'initiative (<https://unstats.un.org/capacity-development/admin-data/>).

69. On trouvera des informations plus détaillées sur l'initiative collaborative dans le rapport du Secrétaire général sur les travaux consacrés à l'examen des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable (E/CN.3/2021/3).

70. S'agissant des projets financés par des donateurs, la Division de statistique remercie les Gouvernements australien, britannique, chinois et japonais ainsi que ses organisations partenaires, la Commission européenne, Eurostat, la Banque mondiale, le PNUE et ONU-Femmes, entre autres, de l'appui qu'ils apportent à ses programmes de renforcement des capacités et compte sur leur soutien et leur collaboration sans faille dans les années à venir.

IV. Autres efforts de coordination pour le renforcement des capacités

A. Réseau mondial d'établissements de formation statistique

71. Le Réseau mondial d'établissements de formation statistique, qui a été créé pour répondre aux besoins en données liés au Programme 2030 et au suivi des objectifs de développement durable, a continué de s'employer à développer la formation dans les domaines clés des statistiques officielles. À sa troisième réunion annuelle, tenue le 4 mars 2020 en marge de la cinquante et unième session de la Commission de statistique, ses membres fondateurs et les membres de son groupe consultatif ont examiné la voie à suivre et accueilli de nouveaux membres. Le Réseau mondial

compte actuellement 25 membres, dont deux instituts de formation régionaux de la région africaine, conformément à la demande formulée par la Commission à sa cinquante et unième session. Il est dirigé par un conseil d'administration qui se compose de la présidence, de trois chefs d'équipe et du secrétariat. En outre, un groupe consultatif multipartite dispense des avis et des conseils sur l'orientation des travaux et les grandes activités à mener. La composition de ce groupe a été élargie de 8 à 12 pays en 2020, de façon à mieux tenir compte des intérêts et des besoins des pays à faible revenu et des pays à revenu intermédiaire en matière de formation.

72. On trouvera une description plus détaillée des activités du Réseau mondial dans le rapport du Secrétaire général sur les travaux consacrés à l'examen des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable (E/CN.3/2021/3) et dans le document d'information connexe.

B. Coopération avec les commissions régionales

73. Souhaitant les accompagner activement dans la mise en œuvre de son programme de développement des capacités, la Division des statistiques entretient des contacts étroits avec les commissions régionales. Grâce à des appels téléphoniques réguliers, elle coordonne efficacement ses activités avec celles des divisions de statistique des commissions régionales. Lorsqu'elle mène des activités dans les pays membres d'une commission régionale, la Division de statistique se coordonne avec la division de statistique de la commission concernée et s'assure sa participation, ce qui assure une bonne circulation de l'information et une meilleure harmonisation des méthodes de travail de façon à atteindre les objectifs de renforcement des capacités de toutes les entités concernées.

74. La Division de statistique ne cesse d'accroître sa collaboration et sa coordination avec les commissions régionales, ce qui se traduit par l'exécution d'une large gamme d'activités communes ou coordonnées, telles que les projets coordonnés liés au Programme sur les statistiques et les données, exécutés au titre de la dixième tranche de projets du Compte de l'ONU pour le développement, les conférences thématiques sur la gestion d'un organisme statistique en période de changement, la participation des commissions régionales aux activités de l'équipe spéciale de la Division sur le renforcement des capacités et la participation de la Division aux activités régionales de la Commission de statistique.

C. Réseau mondial des responsables des données et des statisticiens

75. Afin d'aider les pays à mettre en place des systèmes nationaux de données et d'information résilients et durables, la Division de statistique a créé, pendant le Forum mondial des Nations unies sur les données, en octobre 2020, le Réseau mondial des responsables des données et des statisticiens, qui met en relation les spécialistes des données du monde entier.

76. Le Réseau vise à améliorer la disponibilité des données sanitaires, sociales et économiques nationales de base en aidant les pays à mettre en place des systèmes nationaux de données et d'information qui favorisent la pleine réalisation des objectifs de développement durable grâce à la collaboration, à la coordination, au partage des connaissances, à la mise en réseau et à l'appui technique.

77. À cette fin, le Réseau met en relation statisticiens, scientifiques et experts spécialisés dans les données, experts de l'information géospatiale, responsables de la gestion des données et de la communication des résultats et économistes des équipes de pays des Nations Unies du monde entier. Il devrait permettre d'accroître la

collaboration entre les organismes et systèmes statistiques nationaux, les bureaux des coordonnateurs résidents et les organisations régionales et internationales, de mettre en commun les connaissances et les meilleures pratiques en matière de production et de diffusion de données et de statistiques officielles aux fins de la réalisation et du suivi des objectifs de développement durable, de bâtir de nouveaux partenariats et de favoriser les synergies dans l'élaboration de données afin de soutenir la production et la diffusion de données et de statistiques officielles aux fins de la réalisation et du suivi des objectifs de développement durable et de la publication d'informations à ce sujet, et de solliciter l'aide de divers experts sur différents sujets et dans différents domaines qui concernent les données et les statistiques aux fins de la réalisation et du suivi des objectifs de développement durable et de la publication d'informations à ce sujet.

78. Le Réseau devrait également permettre de coordonner et d'orienter les efforts de développement des capacités.
